



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Radio France

Question écrite n° 816

Texte de la question

M. Dominique Baudis appelle l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur la disparition de Radio France Toulouse, au profit de la nouvelle radio « Le Mouv » créée par Radio France pour ses jeunes auditeurs. Sans méconnaître l'intérêt d'un tel projet, il souhaite cependant souligner les nombreuses réactions négatives des fidèles auditeurs de Radio France Toulouse, qui était très appréciée des Toulousains. Cette disparition est ressentie comme un appauvrissement de la diversité radiophonique et de l'information artistique et culturelle dans notre région. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir envisager de reconsidérer cette mesure, afin que les auditeurs toulousains puissent à nouveau écouter Radio France Toulouse.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre de la culture et de la communication sur la disparition de Radio France Toulouse au profit de la nouvelle radio « Le Mouv » créée par Radio France. Il convient de rappeler que la programmation et le contenu des émissions, ainsi que le développement des antennes, y compris des radios locales, relèvent de la seule responsabilité des dirigeants de Radio France, dans le cadre des missions qui lui sont imparties dans son cahier des charges, et ce, sous le contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel. A ce titre, la suppression de Radio France Toulouse et la création de la radio « Le Mouv » ressortent aux compétences du président directeur général de Radio France. Ainsi, face à l'évolution constante du paysage radiophonique et au développement accru de la concurrence qui en découle, Radio France a jugé souhaitable d'adapter les missions qui lui sont confiées aux attentes des diverses catégories de publics. Dans ce contexte, Radio France Toulouse présentait une situation atypique parmi les radios locales. En effet, diffusant pour l'essentiel le programme musical de FIP, assorti d'une durée exceptionnellement faible de programme spécifique, son audience cumulée n'a pas dépassé 2,3 points en moyenne sur les six dernières années. Radio France Toulouse occupait en 1996 le seizième rang dans le classement des radios de l'agglomération toulousaine, largement dominé par le service public (France Inter et France Info atteignent respectivement 17,1 points et 14,8 points) et par Sud Radio (13,3 points). Face à ce constat, avec la volonté de maintenir et de développer la présence de Radio France à Toulouse et dans la région Midi-Pyrénées, Radio France a décidé une redéfinition de la place de cette station régionale en intégrant l'implantation d'un nouveau programme national destiné au jeune public et comportant parallèlement une nouvelle structure locale. J'ai d'ailleurs demandé au directeur du service juridique et technique de l'information et de la communication de procéder à une évaluation de la station sous tous ses aspects : programmation, fonctionnement, conditions de diffusion, besoins en moyens techniques et financiers.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Baudis](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 816

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 octobre 1997

Question publiée le : 7 juillet 1997, page 2283

Réponse publiée le : 20 octobre 1997, page 3554